



La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir un poste de :

TECHNICIEN(NE) JURIDIQUE – COUR MUNICIPALE Concours 2019-019-T

Direction du greffe et des services juridiques
Poste syndiqué col blanc – temporaire 3 mois (33,75 h/ sem.)

Période d'affichage : du 30 mai au 14 juin 2019

Description sommaire

Sous l'autorité du (de la) greffier(ère) de la Cour municipale la personne titulaire du poste agit à titre de percepteur des amendes (nommé par le ministre de la justice) et à titre de greffier(ère) audiencier(ère). Elle est responsable de de la tenue des séances de la cour, effectue le traitement juridique, technique et administratif des dossiers qui lui sont confiés, assure l'exécution des jugements, développe des stratégies pour en améliorer l'exécution, applique les dispositions de la loi concernant les procédures avant et après jugement, participe au développement et à la révision des méthodes de travail et, lorsque nommé(e) à ce titre par le Conseil de Ville, agit à titre de greffier(ère) adjointe en l'absence du greffier(ère)

Exigences

- DEC en techniques juridiques.
- Une année d'expérience dans les attributions.

Qualifications et habiletés requises

- Bonne connaissance du Code de procédure pénale et du Code de procédure civile
- Connaissance pratique et fonctionnelle de l'environnement informatisé de la suite Office et capacité d'apprendre les logiciels propres au secteur d'activité.
- Habileté à fournir et vulgariser des informations de nature juridique et administrative.
- Minutie et capacité d'organisation.
- Honnêteté, sens de la justice et discernement.
- Excellente maîtrise de soi.
- Esprit d'analyse, créativité et imagination.
- Tact, courtoisie, patience et discrétion.
- Autonomie et rigueur.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité d'analyse et de jugement et de persuasion.
- Ouverture d'esprit.

Le salaire est établi selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières. Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 25,30 \$ (pour un échelon maximum à 32,19 \$).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le **14 juin 2019**, à 16 h 30, **en précisant le numéro de concours** (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines
Concours 2019-019-T
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

v3r.net